

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT PJJ SECTION DES YVELINES A L'OCCASION
DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL DU 27.01.2010.

Faire et défaire...

Mais en restera-t-il seulement quelque chose ?

Le CTP-D de ce jour, mercredi 27 janvier 2010, est convoqué pour évoquer 2 questions principales :

- Les « fonctions supports », ou l'histoire d'un habillage fort reluisant pour un projet pourtant très sombre car il consiste, ni plus ni moins, à avaliser la suppression de la Direction départementale de la PJJ des Yvelines pour n'en faire qu'une Direction territoriale... les moyens humains et financiers en moins !!!
- Les « activités de jour » ou comment démanteler un dispositif, paraît-il primordial pour la bonne prise en charge de nos mineurs..., en redéfinissant des missions... à la baisse... et en sabrant les effectifs en personnels sous couvert d'une prétendue dynamique institutionnelle nouvelle supposée profiter au plus grand nombre !

Sauf à décréter que les règles mathématiques communément admises sont désormais définitivement caduques, nous continuons de penser que « MOINS » + « MOINS » + « MOINS »... cela ne peut jamais faire « PLUS » !

Alors, on va une fois encore nous servir l'argument de la RGPP ; on va une fois encore nous resservir les discours sur la nécessaire modernisation de nos pratiques professionnelles : « *La PJJ ne peut rester immobile dans un monde qui change tous les jours...* ».

Et bien, à la CGT PJJ, nous vous disons clairement que vos projets ne nous intéressent pas !

La CGT PJJ n'a pas été créée pour cogérer la casse sociale et le démantèlement de notre outil de travail.

La CGT PJJ porte un projet social offensif qui sait allier la défense et la promotion du service public de la Justice et sauvegarder nos emplois, partout où ils sont nécessaires et en premier lieu, bien entendu, sur les terrains et au contact des populations !

Les « fonctions supports », nouveau jargon technocratique, ne sont que la pâle déclinaison d'une misère administrative en devenir que porte tous vos projets de réorganisation depuis 2007 et 2008.

Nous n'admettons pas l'annonce de 13 suppressions de postes (50% des effectifs actuels de la DDPJJ des Yvelines). Nous n'admettons pas les projets d'affaiblissement de l'institution PJJ qui sera, demain, incapable d'honorer ses missions et de servir les personnels des services et établissements des Yvelines. Nous n'admettons pas de sacrifier la filière administrative et technique sur l'autel du tout répressif !

Non, Monsieur le Président, nous ne souscrivons pas aux principes et mérites attendus de « Sainte LOLF » qui sabre, ici dans les effectifs, pour créer, là-bas dans les prisons, les nouveaux postes budgétaires au service d'une politique toujours plus répressive et, finalement, assurément antisociale !

S'agissant des « activités de jour », la confusion est aujourd'hui à son comble !

Ne doutant de rien et surtout pas de sa légitimité à déterminer seule ce qui était bon pour la PJJ, l'Administration avait d'abord imaginé créer un service territorial éducatif d'insertion (STEI) dans les Yvelines.

Avec un mépris jamais démenti envers les organisations représentatives des personnels, l'Administration avait porté seule, et sans discussion préalable devant les membres du CTP-D, la démarche de passage puis de validation devant le CROSMS IDF.

Avec un culot et une assurance rarement égalés, votre Administration, Monsieur le Président, assurait à qui voulait l'entendre que ce projet de création d'un STEI dans les Yvelines avait reçu toutes les approbations et légitimations préalables de la part des différentes strates hiérarchiques de la PJJ.

Et aux plus septiques, dont la CGT PJJ, on sortait l'argument « massue » de l'arrêté portant création du STEI 78, signé par Madame la Préfète des Yvelines, *herself*...

Et puis patatras... plus rien, on range tout, on oublie tout !!!

Votre optimisme béat avait tout simplement omis de considérer l'extraordinaire capacité d'imagination rétrograde de nos zéloteurs « RGPP-istes » qui, calculettes à la main, se sont rendus compte au détour de l'été 2009 que non, décidément, tous ces projets n'allaient pas assez loin ni assez vite...

Exit le STEI, vive les UEMOi et les UEHCi !!!

Que de progrès, Monsieur le Président. Plus aucune vérité annoncée à grand renfort de publicité dans le Département et ici même, en novembre dernier, devant le CTP-D des Yvelines, ne semble désormais tenir, ni s'inscrire dans la durée !

Ainsi donc, pour espérer subsister demain, les personnels des UEMO vont devoir activer le « i » de l'insertion à tous les étages de leurs actions éducatives...